

## A travers sa politique environnementale, le Groupe Renault agit pour préserver la biodiversité

*Le 10 juillet 2018, 65 entreprises dont le Groupe Renault se sont mobilisées à la [Fondation GoodPlanet](#) autour de l'événement [act4nature](#), pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Lancée par [EpE](#) et ses partenaires, cette initiative a été l'occasion pour ces entreprises de signer des engagements communs et de présenter chacune des engagements individuels afin d'intégrer la protection de la biodiversité au cœur de leur activité.*

\*\*\*

La contribution du Groupe Renault à la préservation du capital écologique s'inscrit dans les 5 axes de sa politique environnementale qui vise, à réduire l'empreinte environnementale des véhicules de génération en génération sur l'ensemble de leurs cycles de vie, de l'extraction des matières minérales et fossiles à leur fin de vie. Le Groupe Renault souscrit également aux 10 engagements collectifs Eco4Nature, car la préservation de la biodiversité nécessitera des synergies de collaboration entre les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.

La biodiversité est étroitement liée au réchauffement climatique et à l'extraction des ressources naturelles. Sa préservation bénéficiera donc des actions globales de décarbonisation de la mobilité individuelle et du déploiement ambitieux qui est le nôtre des principes de l'économie circulaire.

Cette préservation se construit également au niveau local par un management au quotidien de nos sites industriels et tertiaires pour adapter leurs activités aux écosystèmes qu'ils peuvent impacter (Zones humides, eaux de superficie, ...) et contrôler les risques de rejets accidentels. Elle s'inscrit enfin dans le déploiement d'engagements au sein de la chaîne fournisseur et du réseau commercial en propre.

### 1. Changement climatique & efficacité énergétique

Le réchauffement climatique impacte la biodiversité et les écosystèmes. Les conséquences sont de mieux en mieux appréhendées par la communauté scientifique (perturbation des cycles biologiques, décalages saisonniers, déplacements des aires de répartition d'espèces sensibles au climat, ...). Elles sont déjà visibles localement avec des migrations ou des adaptations d'espèces animales et végétales, ou de disparition.

Le plan « Drive the future » du Groupe Renault vise à réduire de 25%, entre 2010 et 2022, l'empreinte carbone Monde par véhicule. Cet indicateur d'entreprise couvre le cycle de vie de l'ensemble des véhicules vendus dans le monde incluant les activités logistiques, tertiaires et industrielles du Groupe Renault, ainsi que les déplacements professionnels.

Renault contribue ainsi à répondre aux engagements de la COP21 pour limiter à +2°C, notamment en élargissant encore son offre 100% électrique, y compris pour des marchés en développement et pour le transport de marchandises. Des projets, dans des villes ou des îles, de nouveaux systèmes de mobilité électrique associés à des services rendus par la charge intelligente de la batterie voient le jour et démontrent les potentiels de réduction des gaz à effet de serre importants pour les secteurs de la mobilité et de la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable\*.

## 2. Ressources & économie circulaire compétitive

A la finitude de certaines ressources naturelles s'ajoute l'enjeu des conditions d'extraction de certains minerais ou de cultures de ressources végétales telles que le caoutchouc naturel. De multiples pressions locales sur la biodiversité perturbent les écosystèmes : destruction, fragmentation et altération des habitats, pollution de l'air, de sols, de cours d'eaux.

Renault est engagé et leader du secteur dans l'intégration de matières recyclées dans ses véhicules neufs depuis de nombreuses années.

Le programme d'économie circulaire vise à allonger la durée de vie des produits ou intensifier leurs usages (pièces de réemploi, remanufacturing d'organes mécaniques, seconde vie des batteries, offre de mobilité partagée et autonome) et à développer progressivement des boucles courtes matières (acier, aluminium, cuivre, platinoïdes, plastique, textile, ...) pour que les déchets matériaux des véhicules en fin de vie soient convertis en nouvelles ressources pour produire les véhicules neufs.

Renault engage un dialogue avec ses fournisseurs afin de mieux comprendre avec eux les conditions d'exploitation durable des ressources et des forêts et leur capacité à nous indiquer la géographie de leurs approvisionnements, et notamment d'évaluer les risques de déforestation de forêts primaires ou secondaires portant atteinte à des espèces animales.

## 3. Santé & écosystèmes

L'ozone troposphérique, la pollution sonore et de l'air par des particules impactent non seulement l'homme mais aussi les espèces animales et végétales. Les différentes analyses de cycle de vie menées par Renault ou des organismes extérieurs montrent la contribution de la voiture aux phénomènes d'acidification des sols et d'eutrophisation.

Même si le secteur automobile est un faible contributeur à ces deux phénomènes, des actions sont menées : le recyclage en boucle courte de certaines matières critiques, l'optimisation des traitements des rejets aqueux des usines avec pour certaines « zéro rejet » industriel. Réduire de 30 %, entre 2016 et 2020, les rejets de métaux toxiques (METOX) dans les effluents liquides des usines du Groupe par véhicule produit, est un des axes du Plan Environnement.

Dans le cadre des activités industrielles du Groupe certifiées ISO 14001, Renault gère au quotidien des objectifs de réduction des rejets aqueux.

Lors de la construction ou l'extension d'usines, Renault procède dans le cadre des obligations légales à une évaluation de l'impact de ses activités sur les écosystèmes ambiants et met en place, quand cela est nécessaire, des mesures spécifiques de protection de la biodiversité. Sur le site de Tanger inauguré en 2012, une étude d'impact a conduit à la plantation entre 2014 et 2015 de plus de 5 000 arbres afin de prévenir l'érosion des sols liée au ruissellement des eaux pluviales, sur les zones non imperméabilisées du site et les impacts négatifs associés sur la biodiversité. Au Brésil, Renault a mis en place en 2008, en accord avec les autorités locales, un plan de gestion et de protection de la biodiversité sur une partie des terrains acquis pour son implantation industrielle de Curitiba. Sur une superficie totale de 2,5 millions de m<sup>2</sup>, 60 % sont consacrés à la protection d'une zone de forêt primaire. Cette forêt primaire, composée en grande partie d'araucarias, une espèce de pin en voie de disparition et protégée par la loi brésilienne, abrite plus de 170 espèces animales.

## **4. Services et systèmes de mobilité innovants**

Les véhicules électriques, connectés et autonomes, exploités notamment pour des services de mobilité, apporteront aux villes des réponses leur permettant de réinventer l'espace urbain en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens (fluidité du trafic, réduction de la congestion, opportunité de libérer des espaces dédiés à la voiture pour des espaces naturels ou de vie dans les villes).

Le développement des services de mobilité à la demande se traduira par un usage journalier plus intense de la voiture et donc de la ressource matière engagée.

## **5. Management environnemental & transparence et responsabilité de la communication et du dialogue avec les parties prenantes**

Dans le cadre des travaux de dépollution, d'extension ou de création de sites industriels, un dialogue avec les parties prenantes locales (Boulogne-Billancourt, Pitesti, Curitiba, Tangerang, ...) a été mis en œuvre.

Notre dialogue avec des ONG environnementales nous alerte sur certains points critiques de la chaîne fournisseur. La mise en œuvre du dialogue avec nos fournisseurs et leurs engagements pour des filières plus durables et plus protectrices des écosystèmes sera poursuivie

*\*Le rapport sur « le véhicule électrique dans la transition énergétique en France » de la Fondation pour la Nature et l'Homme et d'European Climate Foundation estime qu'« Associée à l'économie circulaire, à la maîtrise de la consommation énergétique et au développement des capacités de stockage, l'électromobilité pourrait accélérer la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables ».*